



Critère	Admissibilité/Directive RBC
Objectif du produit	Compenser la perte financière liée à l'invalidité d'une personne clé.
Type d'entreprise	Propriétaire, actionnaire ou employé clé.
Titulaire / bénéficiaire	Entreprise
Justification requise	La perte financière doit être démontrable.
Types de candidats admissibles	Une personne clé est un employé dont les services sont tels qu'advenant son invalidité totale, le propriétaire de l'entreprise subirait une importante perte financière. Ces employés apportent à leur employeur des connaissances, des compétences ou des talents, difficiles à reproduire par d'autres. Agents de publicité, architectes, architectes d'intérieur, professionnels de la vente très performants dont les ventes sont constamment élevées et représentent une partie importante du revenu total de leur employeur, biologistes, chargés de compte (publicité), chercheurs scientifiques, chroniqueurs au service d'un seul journal (à titre de salarié), concepteurs informatiques, conservateurs de musée, conservateurs d'importantes galeries d'art (sans lien avec la vente), dessinateurs et créateurs de bijoux, dessinateurs et créateurs de mode, dessinateurs industriels, autres dessinateurs et créateurs du secteur de la fabrication, ingénieurs (industrie, recherche, génie civil), physiciens, rédacteurs de scénarios et réalisateurs (cinéma, vidéo, télévision, enregistrement sonore), vendeurs aux enchères.
Catégories professionnelles	4A, 3A, 2A
Âge à la souscription	18 à 55 ans
Délais de carence	60 ou 90 jours
Période d'indemnisation	12 mois
Indemnisation mensuelle minimale	2 500 \$ (salaire annuel de 30 000 \$/12 mois)
Indemnisation mensuelle maximale	Catégorie 4A : 1/12 ^e du salaire annuel de la personne assurée jusqu'à 25 000 \$ par mois Catégorie 3A : 15 000 \$ par mois Catégorie 2A : 8 000 \$ par mois

Important : Diffusion exclusive aux conseillers – ne pas partager. En cas de divergence entre ce document et les guides officiels, les renseignements figurant dans les guides officiels prévalent.

Guides pertinents :

- [Guide du conseiller - Protection personne clé](#)
- [Exemple de contrat](#)
- [Supplément de la personne clé](#)